

# Les revendications

## De 1991 à 2019, Les revendications restent souvent les mêmes

- L'application de l'article constitutionnel « À travail égal, salaire égal » et valorisation des professions féminines
- L'équité au niveau des rentes AVS
- La mise en place de mesures de protection contre le sexisme et le harcèlement
- Le partage des tâches ménagères, de la charge mentale et du travail de « care »
- Une meilleure protection contre les violences faites aux femmes
- Des mesures pour une meilleure conciliation vie familiale et vie professionnelle

## En 1991, on demandait aussi :

- L'accès à la formation pour les femmes
- L'interdiction du travail de nuit et le dimanche

## En 2019 on demande encore :

- L'accès à la contraception libre et gratuite
- La représentation plurielle des femmes dans les lieux de prise de décisions
- La liberté de choix en matière de sexualité et d'identité de genre
- La prise en compte des violences spécifiques au genre relatives aux femmes migrantes et demandeuses d'asile
- Le développement de l'offre de cours d'éducation sexuelle dans les lieux de formation et la sensibilisation des enseignant·e·s aux biais de genre et aux stéréotypes genrés
- La prise en compte des oppressions multiples (une femme peut subir du sexisme et à la fois du racisme ou du capacitisme)

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

Bureau de l'égalité



# Les acquis des femmes de 1991 à aujourd'hui

1991

Le Bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH) est créé

1998

Ruth Dreifuss devient la première présidente de la Confédération

1992

Le viol conjugal est reconnu et peut être poursuivi sur plainte

2000

Le nouveau droit du divorce entre en vigueur. Les droits à la prévoyance professionnelle acquis pendant le mariage sont divisés par deux et la garde parentale conjointe est introduite

1993

Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI)

2002

L'avortement est décriminalisé

1996

Loi sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg). Cette loi a pour but la promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans les faits et prévoit des mesures contre le harcèlement sexuel et les comportements discriminatoires dans le monde du travail

2004

Loi fédérale sur le partenariat enregistré (LPart)

1997

La Suisse adhère à la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, 1997)

2013

Le nouveau droit du nom entre en vigueur. Les femmes peuvent désormais conserver leur nom lorsqu'elles se marient



# ...et à l'université?

1991

Il y a 7% de femmes dans le corps professoral en 2019 elles sont 25,8%

2005

Nouvelle Loi cantonale sur l'Université de Lausanne, contenant deux articles spécifiques sur l'égalité des chances

1996

La Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées entre vigueur, dont l'ordonnance prévoit la promotion de l'égalité des sexes et l'augmentation de la proportion de femmes dans ces institutions

2006

La Direction édicte la Directive « Promotion de l'égalité à l'Université de Lausanne », décrivant les éléments de base de sa politique active de promotion de l'égalité

2000

Premier programme fédéral «Égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine universitaire». Patricia Roux est la première professeure nommée en Études Genre à l'UNIL. Création du LIEGE (Laboratoire interuniversitaire en Études Genre), un réseau scientifique national

2008

Création du Centre en Études Genre (CEG)

2010

Lancement du Programme national de recherche PNR 60 « Égalité entre hommes et femmes »

2001

Guite Theurillat est nommée comme première déléguée à l'égalité de l'UNIL

2012

Lancement de la Plateforme interfacultaire et interdisciplinaire en Études Genre (PlaGe)

2002

Inauguration du Bureau de l'égalité de l'UNIL. Depuis, plusieurs programmes spécialisés de soutien aux carrières féminines ont vu le jour

2013

L'UNIL élabore un premier plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes, visant notamment l'accès au professorat pour les femmes, l'encouragement des carrières des femmes et l'ancrage de l'égalité dans la gouvernance de l'institution.

2004

L'UNIL et l'EPFL créent la Commission Accueil de la Petite Enfance. Aujourd'hui 230 places d'accueil en préscolaire et 40 en parascolaire sont offertes à la communauté universitaire

2016

L'Université de Lausanne a sa première rectrice, la Prof. Nouria Hernandez

2017

Mise en œuvre d'un nouveau plan d'action